

Tendance sur les Taux de Crédits Immobiliers

Baisse des Taux au Mois de Février

Après trois mois de stabilité des taux de crédits immobiliers, le mois de février enregistre une baisse des taux fixes sur toutes les durées de 7 à 30 ans.

Cette baisse des taux de crédits immobiliers aux particuliers varie de - 0,15% pour les durées courtes jusqu'à 12 ans et de - 0,10% pour les durées longues de 15 à 30 ans. Ainsi, pour un emprunt sur une durée de 20 ans, le taux moyen appliqué est de 3,80% ; sur une durée de 15 ans, le taux s'établit à 3,50% et pour un prêt de 10 ans, le taux moyen s'affiche à 3,30%. Les taux variables enregistrent également des baisses mais moins importantes que les taux fixes (-0,10% en moyenne) avec 2,90% sur 15 ans et 3,10% sur 20 ans.

Déjà historiquement bas, les taux continuent de baisser et, sans changement dans la politique de taux de la Banque Centrale Européenne, ce mouvement devrait se poursuivre dans les semaines à venir... Cette situation exceptionnelle est particulièrement favorable aux futurs acheteurs qui souhaitent réaliser leur acquisition. Par exemple, un particulier qui emprunte 100 000 euros sur 20 ans, économise 42,60 € sur sa mensualité de crédit et réalise un gain de 10 224 euros sur le coût total des intérêts s'il réalise l'opération maintenant (avec un taux hors assurance à 3,80%), par rapport à février 2009 (avec un taux à 4,60% hors assurance).

Le meilleur taux ne signifie pas la meilleure offre. Il y a d'autres éléments essentiels à prendre en compte comme le coût global de l'assurance emprunteur, le coût de la garantie, le montant des frais de dossier, la possibilité de moduler ses échéances de prêt, l'absence de pénalités en cas de remboursement anticipé,... Pour optimiser au mieux son offre de prêt, rien de mieux que de faire appel à un courtier !

En 2010, la part de marché du courtage représentera 25% des crédits.

Alors que le nombre de crédits immobiliers distribués en France a diminué en 2009, les courtiers ont augmenté leurs parts de marché. D'après une récente étude du cabinet Bain & Company, les courtiers qui servent d'intermédiaires entre les banques et les particuliers pourraient distribuer 25% des crédits en 2010 et 35% à terme. Canal de distribution de plus en plus incontournable pour les banques, l'activité du courtage immobilier en France devrait continuer de progresser comme dans les pays voisins européens tel que le Royaume Uni où 65% des crédits sont souscrits via un courtier.

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. En 10 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur Internet, en Agence chez CREDIXIA
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet
- Le Meilleur accord sous 10 jours ouvrés*
- Aucune pénalité en cas de remboursement anticipé (sauf rachat par la concurrence)
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques**

Contact presse - Estelle LAURENT
01 46 83 30 33 – estelle.laurent@credixia.com

* Pendant les Horaires d'ouverture d'Agence
** Sous réserve d'acceptation du dossier médical